

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2010

Le vingt cinq juin deux mille dix, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Pascal LEROY, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 17 juin 2010

TABLEAU DE PRESENCE				
Fonctions	Noms	Présent	Absent	Représenté par
Maire	LEROY Pascal	x		
Adjoints	TAUPIN-GARDIN Patrick	x		
	DENIZO Hervé	x		
Conseillers municipaux	ARNOULD Jean		x	
	DANILOFF Michel		x	Hervé DENIZO
	DANILOFF Stéphanie		x	Pascal LEROY
	DUCROS Alain	x		
	DULIN Jean-Marc	x		
	LEFEBVRE Marianne		x	Patrick TAUPIN-GARDIN
	PALHEIRE Gaëlle	x		
PIFFRET Jean-François			x	

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2010
- Délégation du Droit de Prémption Urbain (DPU) à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire sur les parcelles B112, B 691, B 846 et B 847
- Informations et questions diverses

I – OUVERTURE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures 50 par Monsieur le Maire.

- Election du secrétaire de séance

Selon l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Jean-Marc DULIN comme secrétaire de séance.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

- Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : il s'agit d'une décision modificative du budget sur le produit fiscal attendu.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Sous réserve d'observations éventuelles, Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mai 2010.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

III – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les 3 taxes qui ont été votées lors du Conseil Municipal du 16 mars 2010 portant sur le vote du budget et donne la parole à Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN, Adjoint chargé des finances. Celui-ci fait part d'une erreur matérielle sur le calcul du produit fiscal consécutive à un problème d'arrondi. Correction faite, le produit attendu est de 132.060 € au lieu de 132.099 €.

Afin d'éviter à l'avenir ce genre de problème, il sera demandé à la trésorerie de valider les chiffres avant le passage en Conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **maintient** les taux votés soit :

- ⇒ taxe d'habitation : 11.24%
- ⇒ taxe foncière bâti 17.37 %
- ⇒ taxe foncière non bâti : 50.93 %

et **modifie** le produit fiscal attendu à **132.060 €**.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

IV – DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 03 mars 2006 par laquelle le Droit de Préemption Urbain de la commune à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour certaines parcelles et unités foncières du territoire communal.

Cette dernière délibération, faisant référence au POS, nécessite une actualisation compte tenu de la transformation du POS en PLU en date du 26 février 2010.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de reconduire sa politique foncière sur les parcelles B 112, B691, B846 et B847 située en zone 1AU du Plan Local d'Urbanisme

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide** de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour les parcelles B 112, B691, B846 et B847 situées en zone AU du Plan Local d'Urbanisme.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Départ du sous-préfet

Monsieur le Maire informe l'assemblée du prochain départ du sous-préfet de Torcy. Une quête étant organisée, la mairie participera à hauteur de 50 €.

- Remerciements pour le marathon

Monsieur le Maire transmet les remerciements de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour la bonne organisation et y ajoute les siens à l'attention des participants de la commune.

- Le jour de la nuit

Monsieur Alain DUCROS annonce que la prochaine édition du jour de la nuit aura lieu le 30 octobre. Comme l'an passé, la commune participera en éteignant l'éclairage public et en organisant une observation du ciel, si le temps le permet naturellement.

- Secrétaire de mairie

Monsieur le Maire confirme l'arrivée de Stéphanie LOISEL au 1^{er} juillet prochain en remplacement de Virginie TINTENIER.

- Jugement Remblais Paysagers

Monsieur Hervé DENIZO informe que le délai de recours en cassation concernant le jugement en Cour Administrative d'Appel de Paris qui oppose la commune à la société les Remblais Paysagers est expiré.

- Réunion avec les agriculteurs de Marne et Gondoire

Monsieur le Maire fait part de la réunion organisée par la CAMG avec les agriculteurs pour leur présenter le projet de PPEANP* et les grandes lignes du futur SCOT*. Dans leur ensemble, les agriculteurs sont favorables à ces projets qui leur permettront de protéger leurs terrains agricoles.

*PPEANP : Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains

*SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

- Poteau EDF

Monsieur Jean-Marc DULIN informe du risque de l'accrochage provisoire des lignes téléphoniques qui a été fait suite au changement du poteau EDF rue Albert Mattar.

- Prochains articles dans la Gazette

Monsieur Alain DUCROS présente les projets de rédaction relatifs à la fermeture de la bibliothèque et au Plan Communal de Sauvegarde qui seront publiés dans le prochain numéro de la Gazette.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 05



<i>Emargements</i>			
Jean ARNOULD <i>ABSENT</i>	Michel DANILOFF <i>ABSENT REPRESENTE</i>	Stéphanie DANILOFF <i>ABSENT REPRESENTEE</i>	Hervé DENIZO
Alain DUCROS	Jean-Marc DULIN	Marianne LEFEBVRE <i>ABSENT REPRESENTEE</i>	Pascal LEROY
Gaëlle PALHEIRE	Jean-François PIFFRET <i>ABSENT</i>	Patrick TAUPIN-GARDIN	